

Dans le cadre du plan de reprise d'activité les représentants du personnel rappellent de manière solennelle que la sécurité sanitaire des agents doit être la préoccupation principale qui doit dicter les actions de nos directions et les actions du CHSCT de Savoie:

Ainsi nous demandons :

- la fourniture de masques à l'ensemble du personnel travaillant en présentiel quels que soient les tâches effectuées. En effet la distanciation est souvent impossible dans les espaces de circulation, sanitaires ...
- pour les collègues travaillant sur des « marguerites » ou des bureaux face à face, les représentants du personnel demandent en l'absence d'installation de cloisons de protection notamment en plexiglass qu'une seule personne les occupe.
- le maintien et le renforcement de la priorisation du télétravail dans le cadre du plan de reprise de l'activité.
- l'engagement d'une réflexion sur les conséquences de la présence de climatisation dans les bureaux s'agissant de la diffusion du virus.
- la mise en œuvre de fléchage et de marquages au sol dans les espaces de travail afin de matérialiser la distanciation à respecter.